



RENSEIGNEMENTS

PHOTO

L'enfant

Nom :

☐ H ☐ F

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Âge : Taille :

Adresse :

CP : Commune :

Mère

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

CP : Commune :

Père

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

CP : Commune :

E-mail d'un parent

☐ J'accepte de recevoir un e-mail concernant les actualités des stages de JS Aventures

☐ Je n'accepte pas

Autre(s) personne(s) habilitées à récupérer l'inscrit à la fin de la journée

Nom et prénom	Adresse	Numéro de téléphone

FICHE SANITAIRE 2026 - JS AVENTURES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : ☐ H ☐ F

Vaccins

Vaccins obligatoires

Date dernier rappel

Diphtérie / Tétanos / Poliomyélite / Coqueluche /
Haemophilus / Hépatite B ☐ Oui ☐ Non

Pneumocoque ☐ Oui ☐ Non

Méningocoque ☐ Oui ☐ Non

ROR (Rougeole / Oreillons / Rubéole) ☐ Oui ☐ Non

Vaccins recommandés

BCG ☐ Oui ☐ Non

Autres ☐ Oui ☐ Non

Renseignements médicaux

L'enfant suit-il un traitement médical ☐ Oui ☐ Non

Un PAI (projet d'accueil individualisé) ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre ordonnance / PAI récent et les médicaments correspondants pour chaque activité de JS Aventures

Une AEEH (Allocation d'éducation de l'Enfant
Handicapé) est-il mis en place ? ☐ Oui ☐ Non

Allergies

Alimentaire : ☐ Oui ☐ Non

Asthme : ☐ Oui ☐ Non

Médicamenteuses : ☐ Oui ☐ Non

Autres :

Si oui : précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir :

.....

.....

Recommandation utile des parents (lunettes / appareils dentaires et/ou auditifs / comportement ...)

.....

.....

Hospitalisation

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur concerné. J'autorise le responsable de stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur. Autorise le cas échéant, en cas d'urgence le responsable du stage ou ses délégués à prendre toutes les mesures nécessaires pour transporter et faire hospitaliser mon enfant.

Le/...../..... à Signature :

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à partir seul du stage en fin de journée : **Oui / Non**

J'autorise mon enfant à se baigner dans le cadre de ses activités : **Oui / Non**

J'autorise mon enfant à prendre le minibus pour participer aux activités : **Oui / Non**

J'autorise mon enfant à pratiquer de la trottinette électrique (hors route) dans le cadre de ses activités (encadré par un diplômé d'état) : **Oui / Non**

Le représentant légal autorise JS Aventures à réaliser des prises de vue photographiques de son enfant, pendant le déroulement des activités, pour les afficher via les groupes WhatsApp privés (groupes parents) : **Oui / Non**

Il autorise JS Aventures à photographier son enfant et à utiliser librement ces photographies pour ses supports de communication (documents de présentation, journaux, internet et réseaux sociaux) : **Oui / Non**

Le représentant légal s'engage à ne pas demander de rémunération ou de droits d'utilisation. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation.

Informations sur les données personnelles collectées :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services administratifs de JS Aventures. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser aux services administratifs de votre structure.

Je soussigné(e),....., déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur de JS Aventures, et m'engage à le respecter sans réserve et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

INSCRIPTION

STAGES - JS AVENTURES

Session d'inscription 2026

Nom et prénom de l'enfant :

La semaine du :/...../..... au/...../.....

Formule choisie : ☐ Sport & Fun ☐ Sports Aventures Academy

Je viendrai le : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Formule Sport & Fun 35€ la journée ou 175€ la semaine

Formule Sports Aventures Academy 44€ la journée ou 220€ la semaine

Repas

☐ Pas de repas (pique nique prévu)

☐ Service repas 8€ (voir affiche des menus sur notre site www.just-sport.fr)

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Mode de paiement

(Cadre réservé à JS Aventures)

☐ Espèces

☐ Carte bancaire

☐ Chèques vacances (ANCV)

Total :€ Réglé le :/...../.....

Acompte (20%) :€ Réglé le :/...../.....

Pièces à fournir pour compléter l'inscription :

- Dossier dûment rempli
- Assurance responsabilité civile
- Photo de l'enfant
- Fiche sanitaire / médicale
- Fiche autorisations
- Règlement signé par le stagiaire et le responsable légal
- Attestation de nage 25M (uniquement concernée pour les activités aquatiques)

Le/...../..... à

Nom / prénom et signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - STAGES SPORTIFS

Article 1 - Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de vie, de sécurité et de discipline applicables aux participants mineurs inscrits aux stages de sports organisés par JS Aventures, représentée par Victor CHABERT, éducateur sportif et diplômé d'état.

SIRET : 920 780 244 00017

Les stages se déroulent :

- 13 au 17 Avril 2026
- 6 au 10 Juillet 2026 ; 13 au 17 Juillet 2026 ; 20 au 24 Juillet 2026 et 27 au 31 Juillet 2026
- 24 au 28 Août 2026
- 19 au 23 Octobre 2026

Article 2 - Conditions de participation

Le stage est ouvert aux participants âgés de 8 à 15 ans, sous réserve d'aptitude médicale.

Toute inscription doit être accompagnée :

- Des fiches renseignements / sanitaire / autorisations et inscription
- De l'assurance responsabilité civile
- D'une photo de l'enfant
- De l'attestation de nage 25m (si nécessaire)
- Du règlement signé

L'inscription est définitive après validation par l'organisateur et règlement des frais de participation.

Article 3 - Horaires et assiduité

Les horaires de début et de fin des activités doivent être respectés par les parents ou responsables légaux. Tout retard ou absence doit être signalé à l'organisateur. Les participants s'engagent à suivre l'intégralité des activités prévues, sauf avis médical.

Article 4 - Tenue et matériels

Les enfants doivent se présenter en tenue de sport adaptée (chaussures, vêtements confortables, protection si nécessaire). Les objets de valeur (téléphone, bijoux, argent liquide ...) sont déconseillés. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 5 - Encadrement et responsabilités

L'équipe d'encadrement veille au bon déroulement des activités et à la sécurité des stagiaires. Les participants s'engagent à respecter les consignes données par l'ensemble de l'équipe encadrante. L'entreprise est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle. Chaque participant doit disposer d'une assurance individuelle couvrant les risques liés à la pratique sportive et aux accidents de la vie.

Article 6 - Sécurité et discipline

Tout manquement aux règles de sécurité ou toute attitude dangereuse entraînent un rappel à l'ordre, puis éventuellement l'exclusion du stage sans remboursement. Le respect envers les encadrants, les autres stagiaires et les lieux est obligatoire.

Article 7 - Santé et urgences

Les participants doivent apporter une gourde individuelle marquée de leur nom. Il est interdit de partager de la nourriture ou des boissons pour des raisons d'hygiène. Les médicaments ne peuvent être administrés que sur présentation d'une ordonnance médicale et avec autorisation parentale écrite. Les informations médicales importantes (allergie, traitement, pathologie) doivent être communiquées avant le début du stage. En cas d'accident, l'encadrant responsable appliquera les premiers gestes de secours, préviendra les services d'urgence et informera les représentants légaux le cas échéant.

Article 8 - Sorties et déplacements

Aucun enfant ne pourra quitter les lieux du stage sans autorisation écrite des parents. Les déplacements organisés dans le cadre du stage seront effectués sous la responsabilité des encadrants.

Article 9 - Assurance et responsabilité

Les salariés encadrants interviennent sous l'autorité et la responsabilité de l'entreprise. Ils appliquent le programme pédagogique défini par le responsable et participent à la surveillance, l'accompagnement et la sécurité des participants. Toute consigne donnée par un salarié dans le cadre du stage a la même valeur que celle donnée par le responsable.

Article 10 - Modalités financières

Le règlement complet du stage doit être effectué avant le début. En cas d'annulation par le participant moins de 15 Jours avant le début du stage, aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Article 11 - Droit à l'image

Dans le cadre du stage sportif, l'organisateur pourra être amené à prendre des photographies et/ou vidéos afin d'illustrer ses activités (groupe whatsapp avec les parents et réseaux sociaux).

voir fiche autorisations

Article 12 - Acceptation du règlement

Le participant ainsi que le responsable légal impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Fait à le

Signature du responsable légal :

Signature du participant :